



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 05 NOVEMBRE 2014**

# «La viticulture a plus que jamais besoin de jeunes»

CL 5/11/2014  
Elles & ils

■ Jean-Luc Petitrenaud,



chroniqueur gastronomique bien connu sur France 5, qui sillonne la France à la découverte des spécialités culinaires (Repro CL), tournera une émission en Charente les 13 et 14 novembre. Il s'installera à La Ribaudière, chez le chef étoilé Thierry Verrat. La fine bouche, Jean-Luc Petitrenaud invitera deux autres chefs pour le «Casse-croûte»: Pascal Pressac de la Grange aux Oies à Nieuil et Guillaume Veyssièr de La Ruelle à Angoulême. «Les Escapades de Petitrenaud» tout à la gloire de la gastronomie locale seront diffusées le 28 décembre à 12 heures.

■ Ils sont jeunes, prêts à s'engager dans la viticulture ■ Hennessy leur a offert une bourse, hier ■ Et délivré un message: la filière a besoin d'eux et manque de bras.

Stéphane URBAJTEL  
s.urbaitel@charentelibre.fr

**T**ravailler la vigne ? J'ai longtemps trouvé ça ringard». Dans la foule des jeunes agglutinés chez Hennessy, hier, un ado glisse cet aveu à l'oreille d'un copain. Il confesse surtout avoir changé d'avis. Convaincu par l'enthousiasme de ses camarades. C'était hier la première remise des bourses d'études «Viticampus» sur les quais de la Charente, à Cognac. Un programme de soutien lancé par la maison au bras armé. Le principe: récompenser une initiative individuelle ou collective, un projet professionnel ou de formation. Vingt lauréats pour la première «promo». Un chèque de 500 euros dans la poche.

**«Vous n'êtes pas assez nombreux pour renouveler la filière»**

Avec en prime un message, presque une supplique délivrée par Philippe de Guénin, directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt en Poitou-Charentes (Draaf) et Florent Morillon, directeur amont chez Hennessy: «La viticulture a plus que jamais besoin de vous». «Vous n'êtes pas assez nombreux pour renouveler la fi-



Vingt lauréats pour la première remise de bourses d'études «Viticampus». C'était hier chez Hennessy, à Cognac.

Photos S. U.

lière», insiste le Draaf. «La Charente a perdu 1 700 exploitations en dix ans. Ça veut dire trois disparitions par semaine», développe Florent Morillon. Les jeunes ont l'habitude d'entendre les discours pessimistes des recruteurs, plutôt enclins à fermer les portes. Hier, le message était inverse: «Il y a un vrai besoin d'exploitants, de salariés. C'est une voie

d'avenir», répète Florent Morillon. «Cognac dispose d'un trésor, plaide Philippe de Guénin. Un quart de la valeur agricole est ici, la moitié des exportations de la région concerne le cognac. Faites-le savoir autour de vous». En échange du chèque, Antoine, Marina, Hugo, Elsa et les autres sont ainsi invités à jouer les ambassadeurs. Eux se rêvent œnologue, chef d'exploitation ou con-

seiller viticole. Un engagement «pour la vie» ont appuyé les adultes insistant sur le «rapport au temps» singulier dans le travail de la vigne. «Ce message-là me met mal à l'aise, souffle une fille de viticulteur. Me dire que je prépare les eaux-de-vie qui seront consommées en 2100, c'est grisant. Mais imaginer que si je m'engage c'est jusqu'à la retraite, c'est flippant».

Gaëlle Mons, 22 ans

## « Vision moderne de la viticulture



Un jour, c'est écrit, Gaëlle Mons reprendra l'exploitation de ses parents: elle sera viticultrice, à la tête d'un domaine de 40 hectares, à Pons en Charente-Maritime. Mais dans l'esprit de la jeune femme, titulaire d'une licence pro, ce projet d'avenir dépasse le cadre strict qu'elle connaît depuis toujours. «Ma famille est spécialisée dans la culture de la vigne. Je veux aller au-delà. Distiller moi-même. Faire ma propre eau-de-vie. Développer des activités dans l'œnotourisme»,

décrit-elle. Une vision «plus moderne» de la viticulture en somme résume Gaëlle Mons. Mais avant de se lancer - et parce que ses parents ont encore quelques années de travail devant eux -, Gaëlle Mons prend le temps d'acquiescer de l'expérience ailleurs. «Je suis assistante chef de culture». En contrat à durée indéterminée à 22 ans.

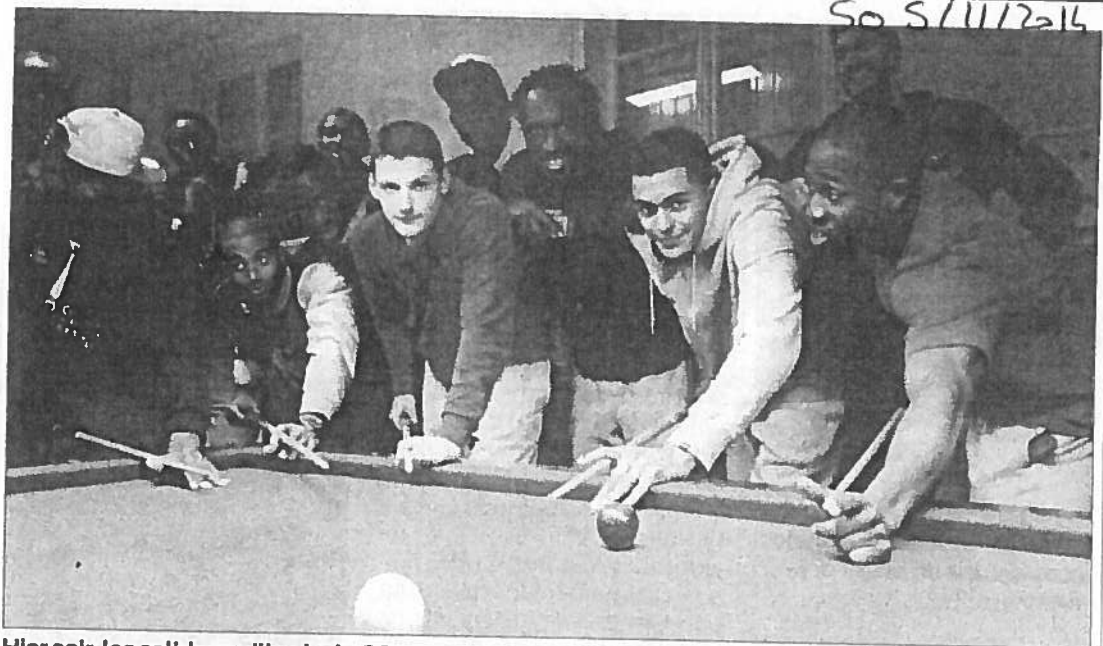
Anaïs Grossoleil, 22 ans

## « La langue des signes et du vin



Ils ont partagé l'émotion de cette remise de chèques en échangeant des regards complices et des sourires. Le papa d'Anaïs, lauréate de la bourse Hennessy, est sourd. Sa maman aussi. Tout juste titulaire d'une licence pro, la jeune femme de 22 ans - qui, elle, n'a pas le handicap de ses parents - a un projet lié à son expérience familiale: «Je veux créer une entreprise de prestation de service permettant de proposer aux sourds et plus

généralement aux personnes handicapées de profiter, comme tout le monde, des visites de châteaux et d'opérations de dégustation». Le potentiel n'est pas mince: «80 000 personnes sont concernées par le handicap en France». La langue des signes pour comprendre la langue du vin, résume la jeune femme qui se lance en autoentrepreneur.



Hier soir, les solides gaillards du CCBB ont découvert toutes les subtilités du billard français. Ils étaient les invités d'honneur du club installé au 33, rue du Clos. PHOTO OLIVIER SARAZIN

## Les basketteurs découvrent le billard

Hier soir, les solides gaillards du CCBB ont découvert toutes les subtilités du billard français. La séance d'initiation se déroulait dans les locaux du club cognaçais, au 33, rue du Clos. Elle a duré deux bonnes heures. En invitant les basketteurs, le président du Billard-Club Cognaçais (BCC), Jean-Claude Moreau, compte bien se faire un peu de publicité et pourquoi pas recruter. Le BCC ne compte qu'une trentaine d'adhérents. Installé dans un local appartenant à la municipalité, il dispose de cinq billards de 2,8 mètres appelés « billard demi-match » et d'un billard de 3,10 m appelé « billard de match ».

## Cantonales : ça se bouscule à droite

Ce n'est un secret pour personne : Lilian Jousson (DVD), maire de Louzac, veut se présenter aux cantonales (dans le secteur de Cognac-1). Ce soir, il présente d'ailleurs son équipe de campagne à la presse, dans un restaurant de la ville. Veut-il prendre de vitesse les autres candidats (déclarés ou non), qui se bousculent au centre et à droite ? On pense ici à Noël Belliot, Jean-Hubert Lelièvre et Dominique Souchaud. Une certitude : devant une telle agitation, le groupe d'opposition au Conseil général, mené par François Bonneau, a cru bon, hier soir, de diffuser un communiqué assurant que le nom du candidat investi

dans ce secteur sera très prochainement annoncé. Pour rappel, le futur canton de Cognac-1 sera constitué de Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Cherves-Richemont, Louzac-Saint-André, Mesnac, Saint-Brice, Saint-Sulpice-de-Cognac et des quartiers du Nord de Cognac. L'élection est prévue en mars.



## Verallia : les visites reprennent lundi prochain

Les visites guidées de l'usine Verallia (l'ancienne verrerie Saint-Gobain) reprennent lundi, à 14 heures. Places limitées, entrée 5 euros, inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme, au 05 45 82 10 71. L'usine de Châteaubernard produit 2 millions de bouteilles chaque jour. PHOTO « SO »

SO 5/11/2014

## L'expérience allemande des apprentis du CFA

L'heure du bilan après une sacrée expérience. Alain Testaud, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Charente (CMA) a reçu lundi soir, à Cognac, les dix apprentis du campus des métiers, revenus depuis peu de leur voyage d'études à Düsseldorf, en Allemagne.

Cinq jeunes suivent la formation coiffure, cinq se destinent à devenir menuisiers. Tous se sont immergés dans la vie active outre-Rhin. Ils étaient accompagnés de Patricia Akkouche, secrétaire en charge de la «mobilité européenne» et de Bertrand Demet, enseignant, tous les deux au CFA (centre de formation des apprentis). «Là-bas, les gestes sont les

mêmes. Les outils aussi. Mais ce voyage a été pour nous une ouverture sur le monde», ont résumé Mathieu Mandon, 16 ans, de Houlette et Nicolas Dumas, 17 ans, de Blanzac, apprentis menuisiers. Sentiment partagé par Caroline Charles, 16 ans, apprentie coiffeuse à Matha.

«Vous, les entrepreneurs, vous pourrez afficher dans vos locaux votre certificat d'euroapprentissage». Vous, les jeunes, vous gagnez un «Europass», un passeport qui atteste vos compétences internationales dans votre spécialité», a insisté Agnieszka Litwinowicz, coordonnatrice «mobilité européenne» au conseil régional. Cette collectivité a co-financé le voyage.



Le président Testaud (assis, à gauche) accorde un satisfecit général aux jeunes et à leurs accompagnants.

Photo J. Deschamps

# « Trop d'incohérences »

**LUC SERVANT** Le président des Chambres régionale et départementale d'agriculture revient sur les raisons du mouvement de protestation de ce jour

RECUEILLI PAR  
THOMAS BROSSET

**BIO EXPRESS**

« SudOuest ». Parmi les raisons de votre mouvement, il y a le nouveau programme d'actions de la directive nitrates, quel lui reprochez-vous ?

**Luc Servant.** C'est le cinquième. Les contraintes pour les éleveurs sont très lourdes. Il réduit le créneau d'épandage, obligeant à stocker le lisier plus longtemps. Les éleveurs, qui ont déjà dû emprunter beaucoup pour se mettre aux anciennes normes, vont devoir investir à nouveau dans des fosses à lisier. On a fait le calcul. Cela représente de 500 à 1000 euros par vache laitière. Pour une exploitation de taille moyenne avec 70 vaches, il faudra compter 50 000 euros. Beaucoup ne pourront pas repartir dans un tel emprunt.

En Charente-Maritime, la politique serait pourtant de favoriser l'élevage plutôt que la grande culture... Bien sûr. Mais on dirait qu'on fait le contraire. En plus de ce durcissement de la directive nitrates, la PAC (Politique agricole commune) baisse ses aides aux éleveurs laitiers. Il y a trop d'incohérences. Le risque c'est de voir les élevages disparaître. Les fils ne reprennent pas l'exploitation de son père ou s'orientent vers la grande culture.

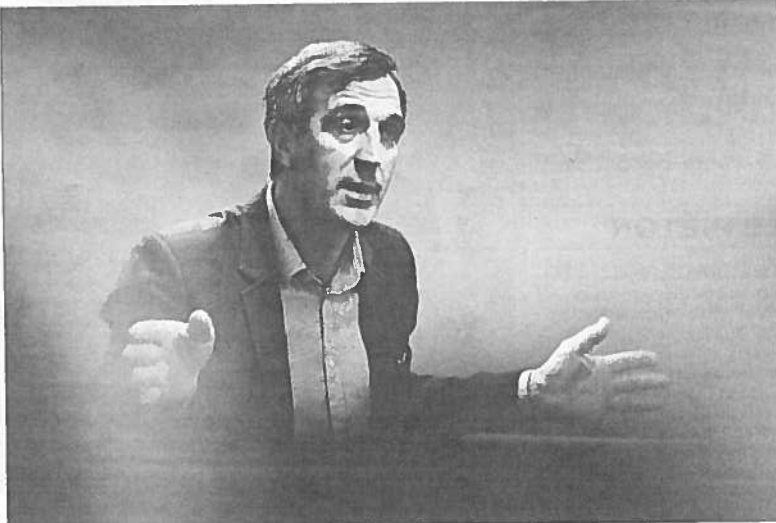
Grande culture également concernée par la directive nitrates... Certes. Et nous devons aller vers une gestion affinée de la fertilisation azotée. On le comprend très bien. On sait les conséquences de l'excès d'azote. Mais il faut qu'on ait la liberté de choisir la période en fonction de la météo. Or, on nous impose un calendrier comme s'il était écrit dans la loi qu'il ferait sec en août et pluvieux en octobre. Par rapport à la réalité agronomique, on est à côté de la plaque.

**DE LA FDSEA À LA CHAMBRE** Luc Servant a 46 ans. Fils d'agriculteur à Benon, il a repris l'exploitation familiale en 1991, un diplôme d'agronomie approfondie en poche. 100 hectares en fermage en culture sèches, puis 180, après le rachat de l'exploitation voisine. Il a aussitôt développé l'irrigation. Président du centre des Jeunes agriculteurs de Charente-Maritime en 1998, puis vice-président de la FDESA 17 en 2013, il est élu président de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime en 2002 et de la Chambre régionale en 2013.

Aigues vertes sur la côte, traitements de l'eau du robinet de plus en plus lourds, reconnaissez-vous tout de même qu'il y a un problème d'intrants ? Je ne le nie pas, bien au contraire. Des efforts considérables sont faits. Nous sommes pour une baisse de la fertilisation. Mais il ne faut pas non plus tout mettre sur le dos. Pour que les algues vertes se développent sur la côte, il faut des nitrates mais également les phosphates des lessives. Comme on ne peut intervenir que sur les nitrates, c'est l'agriculture qu'on accuse.

Vous pointez aussi les contrôles « drastiques » des MAE (1). Avec quelles conséquences ? Nous sommes l'une des premières régions de France à en bénéficier, depuis vingt ans. Mais les contraintes pour obtenir ces aides sont de plus en plus fortes. Heureusement, les choses sont en train de s'assouplir.

Les événements au barrage de Sivens ont mis en lumière le malentendu entre agriculteurs et environnementalistes. Estimez-vous que le principe d'un syndicat mixte comme celui par le Conseil général de la Charente-Maritime



Luc Servant : « Nous sommes prêts à réintégrer de manière forte de l'agronomie dans nos cultures ». PHOTO XAVIER LEGOT

pour gérer les retenues d'eau est la bonne solution ?

Cela dans le bon sens. Je suis pour le principe fonds publics, gestion publique. Aujourd'hui on ne remet plus en question la nécessité de stocker l'eau. Reste à savoir dans quelles conditions. C'est pourquoi je suis d'accord avec Ségolène Royal quand elle dit qu'un projet de réserve doit s'inscrire dans un projet de territoire. Nous devons jouer la transparence.

Êtes-vous d'accord avec le président de la FNSEA (2) qui traite les opposants au barrage de Sivens de « Djihadistes verts » ? C'est un discours de syndicaliste. Moi je suis président d'une chambre d'agriculture, je représente tous les agriculteurs. Pas question de tenir un langage aussi radical. Mais ce blocage était la porte ouverte à tous les excès. Surtout quand on connaît la longueur d'une procédure pour parvenir à créer une retenue. Il n'y a pas de projet à moins de dix ou quinze ans en raison des multiples recours.

Mais vous comprenez que l'eau ne

## Du fumier à Angoulême, ce matin

Les organisations départementales de la FDSEA déclinent à leur façon le mécontentement national. À Angoulême, l'option d'un « fumier drive » a été retenue. Des remorques déverseront du fumier à hauteur des ronds-points de l'agglomération (Girac, Lunesse, Champniers, Soyaux) à partir de 9 h 30, horaire retenu pour limiter les désagréments. La circulation ne sera

d'ailleurs pas coupée mais ralentie sur une seule voie. Les cortèges rallieront ensuite la préfecture, remorques vides, ont assuré les organisateurs. Les services de la préfecture et l'exposition consacrée à la Première Guerre mondiale – n'en sont pas moins « exceptionnellement » fermés au public. Une douzaine d'attelages pour une centaine d'agriculteurs sont annoncés.

soit pas la seule propriété des irrigants ? Naturellement. C'est d'abord l'environnement, puis l'agriculture. Les mentalités ont changé en vingt ans. Quand je me suis installé, il n'y avait pas de loi sur l'eau. On irriguait toute la nuit sans se poser de questions. Et on utilisait trop de nitrates. Beaucoup d'efforts ont été faits depuis. On commence à se soucier de la vie du sol. Pour ma part, j'utilise un couvert en légumineuses. D'autres font différemment. Mais nous sommes prêts à réintégrer de manière forte de l'agronomie dans nos cultures. Encore faut-il que les directives nous

permettent de nous adapter au temps qu'il fait.

Vous êtes président des Chambres régionale et départementale, membre du Ceser (3), êtes-vous encore un peu agriculteur ? Je me l'impose. Sinon je serais complètement déconnecté du terrain. J'ai semé mon blé il y a dix jours. Mais j'ai un salarié sur mon exploitation.

(1) Mesures agro environnementales.  
(2) Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.  
(3) Conseil économique social et environnemental de la région.

# « Difficile de sortir les gens de leur exploitation »



Franck Olivier, président de la CR16. ARCHIVES « SUD OUEST »

## COORDINATION RURALE En butte à la directive nitrates, le syndicat majoritaire de la Chambre d'agriculture ne défile pas ce matin

Syndicat désormais majoritaire à la Chambre d'agriculture en Charente, la Coordination rurale pouvait-elle raisonnablement rallier les cortèges du jour à l'appel de la FDSEA ? « Au niveau national, on a tout simplement envoyé un courrier à Xavier Belin [le président de la FNSEA] pour manifester ensemble le 5 novembre. La réponse a été négative, ce qui n'est pas très surprenant », souffle Franck Olivier, président de la Coordination rurale 16 et vice-président de la Chambre d'agriculture. Point d'union

sacré à attendre sur les ronds-points angoumoisins, mais des sujets d'inquiétude « très communs à tous les syndicats », convient le céréalier bio de Vitrac Saint-Vincent.

Figure en tête de liste la notoire directive nitrates. « Pour nous, l'urgence, elle est là », ajoute Franck Olivier, craignant au passage l'effet de dépendance du catalogue de doléances présenté par la FDSEA.

« On réclame un non-lieu » De lait, en Charente, 52 communes supplémentaires, essentiellement en Charente limousine, pourraient être versées en « zone vulnérable » avec, pour contraintes, un épandage limité dans le temps et des capacités de stockage à étendre. « Selon la pente du champ, on aura le droit d'épandre ou pas ! Vous imaginez ? » Le tout « sous des prétextes fall-

cieux », dénonce Franck Olivier : « La teneur en nitrates de ces communes avait baissé largement en-dessous du seuil des 50 mg/l, à 30, voire à 20 mg/l. On ne peut pas laisser passer ça. »

Un département comme la Charente ferait ainsi les frais des algues vertes, phénomène breton dont les agriculteurs sont tenus pour responsables : « Pour faire bon poids bonne mesure, on a décidé d'augmenter le nombre de zones vulnérables en France. » Et Franck Olivier de souligner « une différence » avec la FNSEA sur le dossier nitrates : « Elle demande du temps et des moyens pour accepter la directive. En somme, un aménagement de peine. Non, on réclame un non-lieu. » Si la colère des agriculteurs lot-et-garonnais de la Coordination rurale (1), vent debout contre la même

directive nitrates, n'est pas passée inaperçue ces dernières semaines (blocus à Agen, échauffourées, interpellations), Franck Olivier reconnaît que la force de mobilisation charentaise est moindre : « On n'a pas tout à fait le même tempérament. » Et d'ajouter, fataliste : « Quand on a 50-60 personnes, c'est à peu près tout. Les gens sont dégoûtés. Aujourd'hui, c'est très difficile de sortir les gens des exploitations. On a des gars qui ont du mal à sortir un salaire correct et on leur a dit "on a décidé ça", ils en ont tous tellement marre qu'ils ne lont rien. »

**Daniel Bozec**

(1) Seules quatre Chambres d'agriculture sont dominées par la Coordination rurale : Lot-et-Garonne, Charente, Calvados et Puy-de-Dôme (sous forme d'union avec la Confédération paysanne).

# Gares: le train du changement

■ Les cheminots CGT étaient en grève hier pour dénoncer la «casse du système»

■ Le pire exemple selon eux: la proche fermeture du guichet de Chalais

■ Où les élus ont choisi une option peut-être avant-gardiste...



Devant la gare de Chalais, en grève hier. Joël Papillaud (à gauche), président de la CDC et Jean-Claude Maury, maire de la ville.

Photo Phil Messelet

Benoît CAURETTE  
b.caurette@charentelibre.fr

La force du symbole. La fermeture annoncée – pour le début de l'année prochaine – du guichet SNCF de la gare de Chalais en Sud-Charente, est «l'exemple d'actualité le plus parlant de la mise en pièces d'un système», dénonce Francis Mahieux, nouveau patron du syndicat CGT des cheminots de la Charente, une organisation qui relayait hier un appel national à la grève. Le mouvement social, initié par la seule CGT, n'a que relativement perturbé le trafic ferroviaire en région Aquitaine-Poitou-Charente: deux trains express régionaux

(TER) sur trois circulaient normalement, tandis qu'aucun TGV n'était touché.

Il dit pourtant la détermination des cheminots à «arrêter la casse». Des restrictions qui se sont déjà caractérisées – au printemps et à l'été derniers – dans six des quatorze gares du département, par des réductions d'horaires au guichet. Dès février, le syndicat Sud Rail, cette fois, dénonçait des signes selon lui avant-coureurs de «la fermeture pure et simple des guichets et le retrait total de tous les personnels», au moins dans les stations de Jarnae, Châteauneuf, Ruelle, Roumazières, Chabanais et La Rochefoucauld. De sombres prédictions qui ne se sont pas (encore?) réalisées. Mais Chalais n'y coupera pas, sa gare doit-elle être la seule de la région, avec celle de L'auzun dans la Vienne, amputée, elle, de sa boutique SNCF que la municipalité a reprise en septembre de façon inédite.

” Il n'était pas question de perdre ce service public. Nous avons négocié avec la SNCF pour que la collectivité prenne la relève.

trois relais de service public du territoire.» En échange de ce compromis qui n'est pas sans rappeler celui des agences postales communales et qui pourrait préfigurer une pratique plus générale dans les petites gares du département, «la SNCF s'est engagée à mettre du matériel à disposition, à former nos agents à cette nouvelle activité et surtout à maintenir voire renforcer la cadence des trains régionaux sur la ligne après 2017, quand elle sera libérée du passage des TGV», se satisfait Joël Papillaud.

Une position qui sonne comme une résignation pour la CGT et les signataires d'une pétition – ils seraient 3 000 – demandant le maintien pur et dur du service actuel. Une réunion est d'ailleurs organisée demain soir à ce propos à Bardeneuf pour défendre l'emploi de la guichetière, 48 ans, qui «des propositions sont en train d'être faites, y compris un départ anticipé à la retraite», dit Francis Mahieux.

Quoiqu'invité avec les autres élus du territoire, Joël Papillaud n'y participera pas: «Ces intérêts ne convergent pas avec ceux de la CDC. Jean-Claude Maury, lui, est plus embêté. «Je ne veux pas que ma présence ou ma non-présence soient interprétées. Ce qui est sûr, c'est que je considère qu'il y a des évolutions sans doute imposables et que celle-ci en est une. Les volumes d'activité au guichet ont évolué. Et puis à Chalais, 75 % des billets achetés concernent un voyage en TGV...»

## Le trafic des gares rurales



## «C'est déjà bien de conserver la gare»

À La Rochefoucauld, le maire Lucien Vayssière pense la chose imparable. «Oui, demain, achètera encore des billets au guichet? Quel sens cela a-t-il de proposer un accueil à 6 heures du matin? C'est comme si je mettais dans ma mairie deux employés le dimanche pour accueillir une demande de passeport.» Pour lui, la restriction de l'amplitude horaire d'ouverture de l'accueil physique de la petite gare de la cité «ne pose pas de problème». «Chez nous non plus, abonde Jean-Michel Dufaud, son collègue de Roumazières. Alors que j'avais demandé un suivi, il s'avère qu'aucune plainte n'est arrivée en mairie.» Idem du côté de Ruelle où le premier magistrat, Michel Tricoche, résume le leitmotiv de ses homologues: «Ce qui compte surtout, c'est de préserver ce lieu de vie qu'est la gare.» Si demain on leur annonçait

leur suppression, ils brandiraient sans hésiter le bouclier. Et si c'était, comme à Chalais, le guichet seul qui n'aurait plus du tout? «Je demanderais des chiffres, répond Lucien Vayssière. Et si vraiment la part des achats en ligne est beaucoup plus importante, je me rendrais à l'évidence. C'est déjà bien de conserver la gare.» Au grand dam des organisations syndicales qui persistent: «Petit à petit, service par service, on va déplorer des diminutions de 10 à 20 % de moyens, considère Francis Mahieux, numéro un des cheminots CGT de la Charente. Demain, ça posera une vraie question de sûreté.» Voire de sécurité dans les petites gares vides. Le coup d'après redouté par la CGT? Les conducteurs qui se retrouveraient seuls dans les TER, «comme dans le RER».

## Projet La Couronne espère son arrêt TER pour 2017

Le projet est dans les cartons depuis plus de deux ans. Il a de grandes chances d'aboutir à l'horizon 2017, peu ou prou en même temps que la mise en service de la ligne à grande vitesse (LGV) en Charente. Le 19 novembre prochain, Jean-François Dauré, le maire de La Couronne, la SNCF et les différents partenaires intéressés au dossier ont rendez-vous autour de la table pour avancer sur la question de la remise en service de la halte TER de la commune, située sur la ligne Angoulême-Bordeaux. Alors que les syndicats déplorent les coupes claires dans l'organisation de la SNCF, la desserte tend à s'améliorer du côté de la ville aux portes d'Angoulême. «La gare de La Couronne est la priorité de la région en matière de réhabilitation de gares périurbaines et c'est une grosse satisfaction», redit le maire qui, en 2012, espérait pour l'avenir au moins deux arrêts TER quotidiens du train qui n'a jamais cessé de passer. La remise en service de la gare, sa rénovation et la construction d'une passerelle est un gros projet chiffré à «5 ou 6 millions d'euros». Pour l'élu, le financement est garanti.

**COGNAC  
CHÂTEAUBERNARD**

M. et M<sup>me</sup> Jean-Jacques ARBIOS,  
ses parents ;  
M. et M<sup>me</sup> Romuald ARBIOS,  
M. et M<sup>me</sup> Angeline RICARD,  
son frère, sa sœur,  
son beau-frère et sa belle-sœur ;  
ses neveux et nièces,  
M. Marcel SIEUW, son grand-père ;  
ses oncles et tantes  
ainsi que toute la famille  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M. Fabrice ARBIOS,**

survenu à l'âge de 40 ans.

Ses obsèques religieuses seront célé-  
brées le jeudi 6 novembre 2014, à  
14 h 30, en la chapelle des Templiers  
du bourg de Châteaubernard, suivies  
de l'inhumation au cimetière de Juillac-  
le-Cog.

M. Arbios repose à la maison funérai-  
re du Plassin, entrée n° 2, à Gensac-la-  
Pallue, où la famille recevra les visites  
ce jour, mercredi 5 novembre, de  
10 heures à 12 heures et de 15 heures à  
19 heures.

*PF F. Leclerc D. Hervoit, 32, rue de Balzac,  
Cognac, Jamac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.*

So 5/11/2014

83087

La direction et l'ensemble des salariés  
de la société CAPAC  
ont la tristesse de vous annoncer  
le décès brutal de l'un de ses salariés  
en la personne de

**M. Fabrice ARBIOS.**

Il occupait le poste de livreur et faisait  
partie du personnel de l'entreprise  
depuis dix-huit ans.

Ses obsèques religieuses seront célé-  
brées le jeudi 6 novembre 2014, à  
14 h 30, en la chapelle des Templiers  
du bourg de Châteaubernard, suivies  
de l'inhumation au cimetière de Juillac-  
le-Cog.

Nous pensons beaucoup à sa famille.

*PF F. Leclerc D. Hervoit, 32, rue de Balzac,  
Cognac, Jamac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.*